



Opérateur du site Natura 2000 « Rivière Elorn » Syndicat de Bassin de l'Elorn Guern ar Piquet - 29 460 Daoulas

Site Natura 2000 « Rivière Elorn » n° FR5300024 Compte-rendu du Comité de pilotage du 21 février 2013 (Salle Polyvalente de Saint-Servais)

Présents : voir liste jointe

Laurent MAZURIÉ, Président du COPIL introduit la réunion. Ce COPIL est le second depuis la mise en œuvre du document d'objectifs approuvé par arrêté préfectoral depuis le 27 mai 2011, date qui a désigné le Syndicat de Bassin de l'Elorn pour une durée de trois ans renouvelable, afin de poursuivre la démarche engagée. Cette deuxième étape a pour objectif de mettre en œuvre les actions définies dans le Document d'objectifs.

Eric THOUVENOT, chargé de mission à la DREAL, et référent pour le site Natura 2000 « Rivière Elorn » poursuit la présentation en situant au niveau européen et français l'avancement de la démarche Natura 2000. Il positionne l'état d'avancement du site Natura 2000 Rivière Elorn et expose le cadre règlementaire lié à Natura 2000, notamment l'évolution réglementaire liée aux chartes Natura 2000 (chartes ouvertes à toute personne et plus seulement au propriétaire ou au locataire de terrain). La démarche d'élaboration de la 2nde liste locale, liste soumettant à évaluation des incidences Natura 2000 des projets n'étant pas soumis à des procédures d'encadrement administratif est également rappelé, avec une réunion de concertation dans le Finistère qui se tiendra courant printemps 2013

Annaïg POSTEC, chargée de mission Natura 2000 pour le site Natura 2000 « Rivière Elorn », évoque ensuite, le bilan des actions 2012 et les projets amorcés pour l'année 2013.

1-Les réalisations 2012 :

-Au premier <u>Contrat Natura 2000</u> signé en 2011 entre l'Etat et le Syndicat de bassin de l'Elorn (mégaphorbiaies, landes, tourbières, espèces invasives), se sont ajoutés en 2012, 3 nouveaux Contrats Natura 2000 portant sur :

- •L'entretien et la restauration de landes humides, landes sèches et tourbières, contrat Natura 2000 porté par un particulier
- •L'entretien et la restauration de landes humides, landes sèches et tourbières, contrat Natura 2000 porté un Syndicat intercommunal
- •La réhabilitation d'un ancien bâtiment EDF, en vue de constituer un lieu profitable au Grand rhinolophe déjà présent (Contrat porté pour le Groupement Mammalogique Breton).

Le GMB a profité de cette occasion pour situer ce projet dans leur travail global de reconquête des territoires propices à cette espèce. Il a été rappelé que ce travail était mené sur du long terme et que la colonisation de ce bâtiment par une population plus importante, pouvait prendre plusieurs années.

82 900 € seront versés au total pour ces 3 contrats, par l'Etat et l'Europe (50%/50%).

-Des agriculteurs se sont déjà engagés depuis 2007 sur le territoire du SAGE Elorn dans des engagements « MAE » (Mesures Agro-Environnementales) (depuis 2007 pour les MAE ripisylve et 2009 pour les MAE prairies). En 2012, 15 nouveaux agriculteurs se sont engagés pour l'entretien ou la restauration de prairies (80 ha) et l'entretien de cours d'eau (9km).

Ces MAE se répartissent en MAE eau pour le territoire du SAGE hors secteur Natura 2000 et en MAE biodiversité pour le secteur Natura 2000. Pour une meilleure lisibilité, les mêmes cahiers des charges ont été choisis pour ces deux types de MAE.

Au total, c'est une somme de 127 000 € qui sera versée par l'Etat, et l'Agence de l'eau pour l'ensemble du territoire pour ces contrats de 5 ans.

-<u>La charte Natura 2000</u>: le Syndicat de Bassin de l'Elorn a engagé dans une charte en 2012 l'ensemble de ses terrains. La charte contient des engagements de gestion courante et durable qui relèvent davantage des bonnes pratiques.

Toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits sur des terrains inclus dans le site peut s'engager dans une charte. L'avantage est fiscal : exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB). (L'Etat compense chaque année les pertes de recettes résultant pour les communes).

-Pour l'année 2012, une aide a été apportée aux porteurs de projet, par la structure animatrice Natura 2000 « Rivière Elorn » pour <u>32 dossiers d'évaluation d'incidences</u> :

- Manifestations sportives nautiques,
- •Parcours sportifs à pied, à vélo, en quad, à moto, à cheval, à l'intérieur des terres, sur le bord des côtes ou en ville,
- Dossiers d'urbanisme,
- Révisions de cartes communales,
- Installation d'un camping,
- Mise aux normes d'une pisciculture,
- •Implantation de circuits de conduite de gaz et d'électricité (centrale à gaz),

•Réfection d'une berge (accotement route départementale).

L'animatrice a présenté 3 exemples de cas concrets d'accompagnement de projet ainsi que l'état d'avancement de l'élaboration de formulaires simplifiés.

-Enfin en 2012, le site Natura 2000 « Rivière Elorn » s'est enrichi de nouvelles connaissances : l'IUEM a restitué le <u>travail de cartographie réalisé sur la partie maritime</u> du site Natura 2000, de Landerneau au Relecq-kerhuon (cale du passage).

2-Les projets amorcés pour l'année 2013 :

- -De nouveaux projets sont amorcés :
 - •Réhabilitation d'un secteur de landes à Ploudiry (projet de contrats Natura 2000),
 - •Suppression d'espèces invasives à la Forest-Landerneau (travaux Conseil Général 29 –Espaces naturels sensibles),
 - •Prospection de Mulette perlière et déclinaison d'actions possibles (suppression d'abreuvements directs à la rivière : aménagements de passerelles, d'abreuvoirs, de clôtures...),
 - Préparation d'une formation Invasives « Accotements » à destination du personnel intéressé des Services techniques des collectivités présentes sur le territoire du SAGE de l'Elorn. En effet, la gestion des espèces invasives, pour être efficace, doit être menée dans le site Natura 2000, mais également sur l'ensemble du territoire. La Renouée du Japon étant présente majoritairement le long des axes de circulation, les services techniques qui gèrent l'entretien de ces routes communales, sont donc des interlocuteurs privilégiés à sensibiliser.
 - •Dispositif des Mesures Agro-Environnemental reconduit sur le territoire du SAGE Elorn : entretien de prairies humides ou de prairies « tampon », réouverture de prairies fermées, entretien des bords de cours d'eau

0...

-Ouverture de 3 nouveaux groupes de travail :

>>Groupe de travail « MILIEU MARIN », ce groupe doit permettre :

- d'identifier toutes les activités qui pourraient rentrer en interaction avec les habitats marins : mouillage, conchyliculture, activités nautiques, urbanisme
- •de déterminer les pratiques, localisations, contraintes, attentes,
- de permettre de concilier ces activités avec le milieu naturel

Les inscriptions à ce groupe de travail sont ouvertes : INSCRIPTION groupe de travail MILIEU MARIN :

http://riviere-elorn.n2000.fr/natura-2000-et-vous/inscription-groupe-de-travail-milieu-

marin

ou http://riviere-elorn.n2000.fr/

>>Groupe de travail « RIVIERE », ce groupe doit permettre à partir de l'étude rivière réalisée en 2011 :

- de déterminer des priorités d'actions
- •de mettre en œuvre des actions concertées
- •d'identifier les répartitions des interventions : CRE/CTMA/Natura 2000/Fond « poissons migrateurs »...

Différentes interventions possibles ont déjà été évoquées :

- Enlèvement d'embâcles
- Diversification des habitats
- •Restauration d'anciens lits en fond de vallée
- Travaux de lutte contre les plantes invasives
- Amélioration de la continuité piscicole
- Abreuvements directs
- 0...

Les inscriptions à ce groupe de travail sont ouvertes :

INSCRIPTION groupe de travail RIVIERE:

http://riviere-elorn.n2000.fr/Inscription%20groupe%20de%20travail%20Rivi%C3%A8re ou http://riviere-elorn.n2000.fr/

>>Groupe de travail « Communication/Sensibilisation Grand public », ce groupe pourra être amené à travailler sur les thématiques suivantes :

- Signalétique, panneaux de sensibilisation
 - -sentier Lac du Drennec : espace naturel, activités de loisirs...
 - -autres sentiers à valoriser : Communaux, intercommunaux, GR...
- Des évènements à créer ou coordonner ...
 - -fête de la nature 2013, journée de la biodiversité...
 - -liens avec des animations déjà existantes : bibliothèques, animations estivales...
- Inciter la participation citoyenne
 - -sciences participatives
 - -chantiers de bénévoles : grand public, groupes de jeunes, scolaires, étudiants...
- Des outils à créer
 - -expositions ou autres supports de communication
 - -malette pédagogique
- O...

Un travail a été mené par une stagiaire du Syndicat de bassin de l'Elorn (Anne Baradel) en 2012, sur cette thématique. Il pourra constituer un des éléments de base de travail : **DOCUMENT « Sensibiliser et vulgariser dans les sites Natura 2000 et les espaces naturels : Supports et animations »** (voir lien internet en fin de page).

Un autre document élaboré par la DREAL PACA peut aussi être consulté dès à présent : Sensibilisation à Natura 2000. Guide à l'usage des animateurs des sites Natura 2000-DREAL PACA, juillet 2012 (voir lien internet en fin de page).

Les inscriptions à ce groupe de travail sont ouvertes : INSCRIPTION groupe de travail COMMUNICATION

http://riviere-elorn.n2000.fr/Inscription%20groupe%20de%20travail%20Communication ou http://riviere-elorn.n2000.fr/

Plusieurs échanges ont eu lieu dans la salle suite à cette présentation :

- > Le représentant du Syndicat forestier du Finistère souhaite avoir un complément d'information sur l'évolution des Evaluations d'incidence au titre de Natura 2000.
- >>Eric Thouvenot de la DREAL précise que pour faire suite au décret du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000, deux arrêtés ont été pris, complétant le dispositif :
- oarrêté du préfet de la région Bretagne en date du 18 mai 2011
- oarrêté du préfet maritime en date du 24 juin 2011

La démarche doit désormais être complétée suite à la parution du décret du 16 août 2011, définissant une liste de 31 items. Ces items doivent faire l'objet d'une approbation et d'une validation par la prise d'une liste locale en ce en fonction des enjeux locaux. La démarche est en cours, tous les représentants du monde socio-professionnel seront invités.

Annaïg Postec insiste également sur l'intérêt pour elle de rencontrer les porteurs de projet lors de leur dépôt d'une évaluation des incidences Natura 2000, afin de les sensibiliser et de pouvoir discuter avec eux des meilleures solutions à envisager, en lien avec Natura 2000.

- > Des précisions sont également demandées sur les Chartes Natura 2000.
- >> Les Chartes Natura 2000 n'ouvrent pas droit à une aide financière directe, il s'agit d'avantage d'un engagement à respecter la réglementation. Une signature de Charte Natura 2000 permet toutefois l'exonération de la Taxe sur le Foncier Non Bâti.

Les chartes Natura 2000 peuvent exonérer d'évaluation des incidences Natura 2000 certains projets ou activités dès lors que cette charte comprend des engagements spécifiques liés à ce projet ou cette activité (les anciennes chartes Natura 2000 ne comprenant que des engagements généraux ne dispensent donc pas d'évaluation des incidences). Il est nécessaire que ces chartes aient fait l'objet d'une approbation par le COPIL et soit approuvée par le préfet. Le Syndicat de Bassin de l'Elorn va travailler prochainement, en collaboration avec le Parc régional d'Armorique opérateur du site Natura 2000 « Rade de Brest », avec le service Nautisme de BMO, avec les associations du nautisme, sous l'égide des services de l'Etat, sur la possibilité de rédiger une telle charte.

- > Thierry Larnicol, ostréiculteur s'étonne qu'il n'y ait eu que 15 agriculteurs à s'engager dans la démarche des MAE en 2012, au regard du nombre présent sur le territoire du SAGE Elorn (700).
- >> Ce chiffre de 15 agriculteurs est à nuancer, il s'agit des nouveaux agriculteurs engagés en 2012. D'autres agriculteurs sont engagés dans des MAE « prairies » depuis 2009 sur le territoire et sont toujours en poursuite de contrat jusqu'en 2016 pour certains : 12 agriculteurs engagés depuis 2009 correspondant à 87 ha d'entretien ou de restauration de prairies.

Il est rappelé également, que ces mesures MAE ciblent les zones humides, tous les agriculteurs du territoire ne sont donc pas concernés.

Et enfin, même si l'engouement n'est pas énorme, les résultats obtenus pour cette campagne 2012 : maintien, entretien, restauration de 80 ha de prairies 9 km de cours d'eau, reste malgré tout un résultat satisfaisant pour poursuivre la gestion de notre territoire.

- > L'APPMA de l'Elorn a demandé à avoir des précisions sur les perspectives d'amélioration de la dévalaison des smolts au niveau des piscicultures sur l'Elorn. Une enquête ayant été menée par les services de l'Etat l'année dernière.
- >> Le Syndicat de Bassin de l'Elorn n'a pas eu de retours de cette enquête. Les services de l'Etat présent (DDTM) vont se renseigner et faire suivre l'information. Une information sera également réalisée lors du prochain Comité de Gestion des Poissons Migrateurs.
- > Le représentant du Syndicat forestier du Finistère a également souhaité le coût de cette politique Natura 2000, pour le site Natura 2000 Rivière Elorn, depuis sa mise en oeuvre.

Depuis 2008, les opérations d'animation de la démarche et les études ont coûté 200 000 €, financés intégralement par l'Etat et l'Europe (50%/50%).

> Thierry Fayret, a précisé l'importance de participer à la protection de la biodiversité. Il a rappelé que le développement économique de nos sociétés était intimement lié au respect de notre environnement.

Après avoir remercié, l'ensemble des personnes présentes, Laurent MAZURIÉ, Président du COPIL a clos la réunion.

Laurent MAZURIÉ Président du Comité de Pilotage Natura 2000 « Rivière Elorn » Liste des liens pour consulter les documents ou pour s'inscrire aux groupes de travail :

INSCRIPTION groupe de travail MILIEU MARIN:

http://riviere-elorn.n2000.fr/natura-2000-et-vous/inscription-groupe-de-travail-milieu-marin

INSCRIPTION groupe de travail RIVIERE:

http://riviere-elorn.n2000.fr/Inscription%20groupe%20de%20travail%20Rivi%C3%A8re

INSCRIPTION groupe de travail COMMUNICATION:

http://riviere-elorn.n2000.fr/Inscription%20groupe%20de%20travail%20Communication

<u>DOCUMENT « Sensibiliser et vulgariser dans les sites Natura 2000 et les espaces naturels : Supports et animations » :</u>

http://riviere-elorn.n2000.fr/ (colonne de droite « Consultez le document : "Supports et animations pour sensibiliser et vulgariser dans les sites Natura 2000 - Syndicat de bassin de l'Elorn" (Juillet 2012)
OU lien direct : http://riviere-elorn.n2000.fr/sites/all/files/riviere-elorn.pdf
elorn/files/documents/etudes/Vulgarisation Natura2000 Syndicat bassin Elorn.pdf

<u>DOCUMENT « Sensibilisation à Natura 2000. Guide à l'usage des animateurs des sites Natura 2000-</u> <u>DREAL PACA, juillet 2012 »</u>:

http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/NATURA2000_GuideSensibilisation_DREALPACA_cle64e91e-1.pdf